

Chères et chers collègues,

Cette troisième semaine de confinement nous amène à faire un point d'étape sur le suivi pédagogique que vous avez pu assurer auprès des élèves. Vous avez été nombreux à nous soumettre vos observations et difficultés comme vos réussites. Ces échanges ont permis de garder le contact, essentiel en cette situation extraordinaire, mais aussi de mutualiser ressources et idées. Votre charge de travail s'est alourdie et vous persévérez pour assurer cette continuité des apprentissages. Très sincèrement, nous vous en remercions.

Avec l'appui de vos chefs d'établissement, vous avez mis toutes vos compétences, votre créativité, votre énergie au service d'une forme d'enseignement nouvelle. Malgré tous vos efforts, force est de constater que le décrochage de certains élèves, pour des raisons diverses, reste un point sensible difficile à maîtriser. Beaucoup d'entre vous, dans ce contexte, nous interroge au sujet de l'évaluation des élèves.

L'évaluation fait partie intégrante des apprentissages et de ce fait se poursuit à distance. Les priorités sont cependant en premier lieu de maintenir le lien avec les élèves et leur engagement sur la durée, de veiller à la continuité pour les élèves les plus fragiles, de donner aux élèves un plan de travail réaliste sur une certaine durée. Il convient que des travaux d'élèves soient régulièrement appréciés, commentés, annotés afin d'aider l'élève à progresser. Le professeur ne peut que difficilement mesurer le temps qu'il a fallu aux élèves pour réaliser les travaux faits à la maison, ou bien les conditions (matérielles, sonores, psychologiques, ...) dans lesquelles ils ont été faits, ainsi que l'aide potentielle que l'élève a reçue. En période de confinement, les capacités des élèves à produire sont trop dépendantes du contexte. L'évaluation de ce fait doit avant tout aider l'élève à se positionner dans ses apprentissages. Si les cours reprennent avant juin, il sera possible de faire de l'évaluation en contrôle continu, en classe, après quelques cours de remise à niveau.

Vous êtes nombreux à nous interroger sur la tenue des examens de fin d'année, leur contenu, leurs modalités et leur organisation. Les textes actuellement en vigueur s'appliquent et il est impossible de procéder de façon spontanée à une quelconque adaptation de modalités qui encadrent un examen national.

En fonction de la date de reprise des cours, des directives ministérielles vous seront adressées afin d'encadrer de façon précise le déroulement des épreuves qui, le cas échéant seraient adaptées. Si tel était le cas, nous ferions le nécessaire pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces modalités exceptionnelles.

Les fiches publiées sur Eduscol et le Vademecum pédagogique mis à jour (liens ci-dessous) donnent des pistes sur le thème de l'évaluation des élèves. Il en ressort trois principes qui devraient vous guider :

- Privilégier le formatif dans un premier temps,
- Ne pas sanctionner, dans le contexte actuel, un éventuel défaut d'assiduité. Par exemple il n'est pas possible de donner un zéro à un devoir non rendu.
- S'assurer de l'accessibilité pour tous :
 - lors du transfert des consignes et exercices et des demandes de travaux à rendre, veiller à ce que le document transmis puisse être ouvert par tous, prévoir des alternatives (pdf, image, fichier son...);
 - lors du retour prévu pour les travaux à rendre : s'assurer que chaque élève puisse choisir la forme et le format du retour : ne pas trop cadrer ;
 - réfléchir à une alternative aux outils numériques pour les élèves qui ont des difficultés d'accès.

Références et ressources

- Vade-mecum <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-04/coronavirus-covid-19-vademecum-continuit-p-dagogique-mise-jour-au-1er-avril-2020--66201.pdf>
- Fiche professeurs en collège et lycée - classe sans examen : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Continuite/84/0/3.ficheenseignantclassesansexamen_1260840.pdf
- Fiche professeurs - classes à examen 3e, 1ère, Terminales : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Continuite/84/7/6.ficheenseignantatclasseexamen_1260847.pdf
- Fiche professeurs - élèves de la voie professionnelle scolarisés en début ou milieu de cycle de formation : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Continuite/84/3/4.ficheenseignantvoiepro_1260843.pdf
- Fiche professeurs - élèves de la voie professionnelle scolarisés en classe terminale (terminale CAP, terminale bac pro) : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Continuite/84/5/5.ficheenseignementvoieproterminale_1260845.pdf
- L'espace m@gistère académique sur la continuité pédagogique : <https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/course/view.php?id=6205>
- Les ateliers Canopé proposent le « Canocafé » le mardi de 9h15 à 10h et le jeudi de 13h30 à 14h15, avec, sur chaque créneau, un espace 2nd degré. Les prochaines sessions auront lieu les 7 et 9 avril. D'autres sessions pourront être mises en place dans les semaines à venir et ce, jusqu'à la fin de la période de confinement. Vous pouvez vous inscrire en adressant un mail à continuite-pedagogique.dt-cvl@reseau-canope.fr,
- Les informations sur Canocafé, Canop'échange, ainsi que nos tutoriels et les réponses aux questions relatives à la continuité pédagogique sont accessibles sur : <https://canope-cvl.canoprof.fr/eleve/continuite-pedagogique-en-centre-val-de-loire/>

Nous vous espérons, vous et vos familles, en bonne santé et confinés dans les conditions les moins désagréables possibles ; nous restons bien évidemment à votre écoute pour toute aide que nous pourrions vous apporter.

L'inspectrice et le chargé de mission,

bernard.mellier@ac-orleans-tours.fr

josiane.tomko@ac-orleans-tours.fr